



UCL
Programme
d'études
2023 - 2024

Mineure en culture et création

Table des matières

Introduction

MINCUCREA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Comme toutes les mineures, la [Mineure en culture et création](#) est un parcours particulier, qui vient élargir la formation générale des étudiants inscrits dans un programme de bachelier à l'UCLouvain, à la suite de leur premier bloc annuel.

MINCUCREA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La **Mineure en culture et création** vous offre :

- une approche transversale de la question de société : quelles sont la nature et les fonctions de la (ou des) culture(s) dans la société contemporaine ?
- une réflexion critique sur ce thème à travers une approche interdisciplinaire et en confrontant différents points de vue.
- l'opportunité de développer une nouvelle posture vis-à-vis des différentes formes de culture, être plus qu'un apprenant en devenant un acteur qui mobilise différentes disciplines et les fait dialoguer pour construire un nouveau regard réflexif et une capacité d'intervention en matière de Culture et Création.
- une approche active et interactive de cette question de société où il vous sera demandé de vous informer, de vous approprier un cadre conceptuel, de développer une capacité de diagnostic et d'action en regard des différentes disciplines de votre formation de majeure, et cela dans une perspective de démarche citoyenne.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et outils de base portant sur un ensemble de pratiques culturelles (artistiques, scientifiques, anthropologiques).
2. Approcher, questionner et discuter les enjeux de société liés aux pratiques culturelles, au sens ci-dessus, en veillant à adopter une posture critique et nuancée.
3. Confronté aux enjeux de société liés aux pratiques culturelles, élaborer un nouveau regard et une capacité d'action selon une approche interdisciplinaire.
4. Face aux enjeux de société liés aux pratiques culturelles, confronter sa réflexion personnelle à d'autres analyses et points de vue et la faire évoluer à partir de ceux-ci.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

La présence active et impliquée des étudiant-e-s aux différents cours, campus et activités extérieures (visites, sorties,...) de la mineure est indispensable.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

o Programme de la mineure

Les 30 crédits de la mineure sont répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par bloc annuel. Les cours suivis dans un autre programme de l'UCLouvain ne peuvent pas être valorisés dans le cadre de la mineure.

o Enseignements obligatoires (20 crédits)

o Théories et analyses des pratiques culturelles (10 crédits)

LCCR1210	Culture(s) : Perspectives théoriques et approches pratiques	Vincent Engel	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	🌐	X
----------	---	---------------	---------------------------	---	---



MINCUCREA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

En tant que mineure « Enjeux de société », l'inscription à la mineure en Culture et Création est accessible, sans prérequis ou dossier d'admission, à tous les bacheliers UCLouvain qui ont accès au système des mineures.

Toutefois, l'étudiant doit rédiger une lettre de motivation pour le travail avec l'artiste en résidence et remettre celle-ci au format électronique en début d'année académique au responsable académique de l'artiste en résidence et à l'artiste lui-même. Personne de

Faculté

Entité de la structure	SSH/FIAL
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50 http://www.uclouvain.be/fial
Site web	

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de philosophie (EFIL)
- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)
- Ecole de langues et lettres (ELAL)
- Commission de programme en études de genre (GENR)
- Louvain School of Translation and Interpreting (LSTI)

Responsable académique du programme: Veronique Lemaire (<https://uclouvain.be/repertoires/veronique.lemaire>)

Personne(s) de contact

- Pour toute question administrative: secretariat-bac-elal@uclouvain.be
- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be [(AC183 269.68499756 0019 18 09899.4989990re: 0 -1 8.313 03.54356.692 cm